

Au premier trimestre 2026, le taux de chômage augmente de 0,2 point et atteint 8,1 %

Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l'enquête Emploi) - premier trimestre 2026



Le taux de chômage augmente de 0,2 point au premier trimestre 2026, portant à +0,7 point sa hausse sur un an, et atteint 8,1 %

Au premier trimestre 2026, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 68 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,6 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8,1 % de la population active, supérieur de 0,2 point à son niveau du quatrième trimestre 2025 et de 0,7 point à celui du premier trimestre 2025. Il est à son plus haut niveau depuis le premier trimestre 2021 mais demeure nettement au-dessous de son pic de la mi-2015 (-2,4 points).

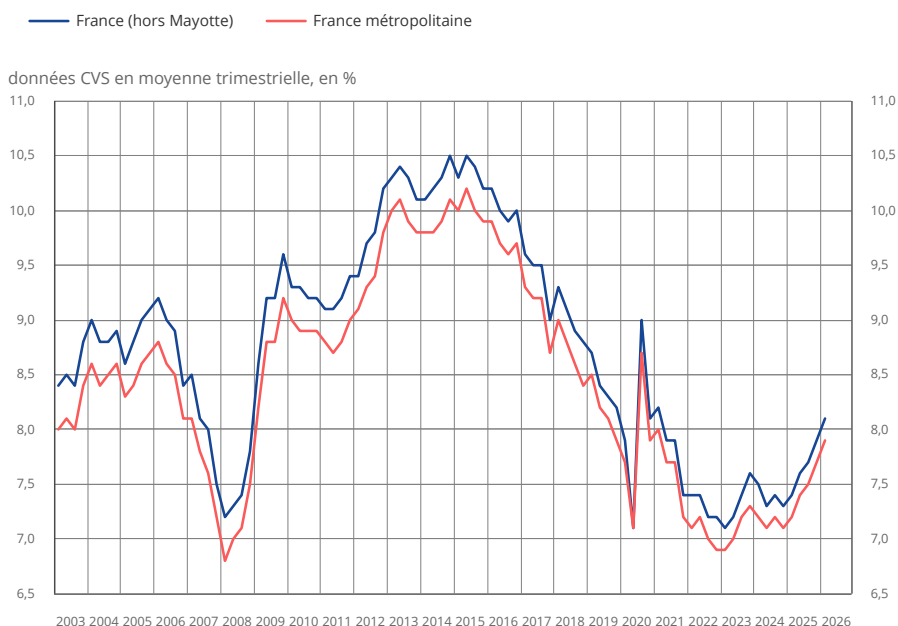
Sur un an, le taux de chômage augmente pour toutes les tranches d'âge

Sur le trimestre, le taux de chômage des 15-24 ans se replie de 0,4 point, à 21,1 %. En revanche, il augmente de 0,4 point parmi les 25-49 ans, à 7,3 %, atteignant ainsi pour cette tranche d'âge son plus haut niveau depuis le premier trimestre 2021. Le taux de chômage est quasi stable pour les 50 ans et plus : +0,1 point, à 5,2 %. Sur un an, le taux de chômage augmente pour toutes les tranches d'âge : +2,0 points parmi les 15-24 ans, +0,6 point parmi les 25-49 ans et +0,4 point parmi les 50 ans ou plus.

Le taux de chômage des femmes est quasi stable sur le trimestre (+0,1 point), à 7,7 %, tandis que celui des hommes augmente de 0,3 point, à 8,5 %, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis le premier trimestre 2021. Sur un an, le taux de chômage augmente davantage pour les hommes (+1,0 point) que pour les femmes (+0,3 point).

Le premier trimestre 2026 est aussi le cinquième trimestre de mise en œuvre de la loi pour le plein emploi : sur les cinq trimestres cumulés, les bénéficiaires du RSA et les jeunes de 15 à 29 ans inscrits à France Travail contribuent pour près de la moitié de la hausse du taux de chômage (cf. infra).

Taux de chômage au sens du BIT



Estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Champ : personnes de 15 ans ou plus, vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi.

Taux de chômage BIT

Données CVS, en moyenne trimestrielle

	En % de la population active		Variation en points depuis			Milliers
	2025T4	2026T1	2025T4	2025T1	2019T4	2026T1
Personnes au chômage	7,9	8,1	0,2	0,7	-0,1	2 591
15-24 ans	21,5	21,1	-0,4	2,0	-0,7	725
25-49 ans	6,9	7,3	0,4	0,6	0,1	1 339
50 ans ou plus	5,1	5,2	0,1	0,4	-0,6	527
Hommes	8,2	8,5	0,3	1,0	0,2	1 388
15-24 ans	21,2	19,9	-1,3	0,2	-0,7	378
25-49 ans	7,1	7,7	0,6	1,2	0,3	717
50 ans ou plus	5,3	5,7	0,4	1,0	-0,3	294
Femmes	7,6	7,7	0,1	0,3	-0,4	1 203
15-24 ans	21,8	22,6	0,8	4,3	-0,7	348
25-49 ans	6,8	6,9	0,1	-0,1	-0,2	622
50 ans ou plus	4,9	4,7	-0,2	-0,1	-0,9	233
<i>Personnes au chômage de longue durée</i>	<i>1,8</i>	<i>2,0</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>-0,2</i>	<i>626</i>

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

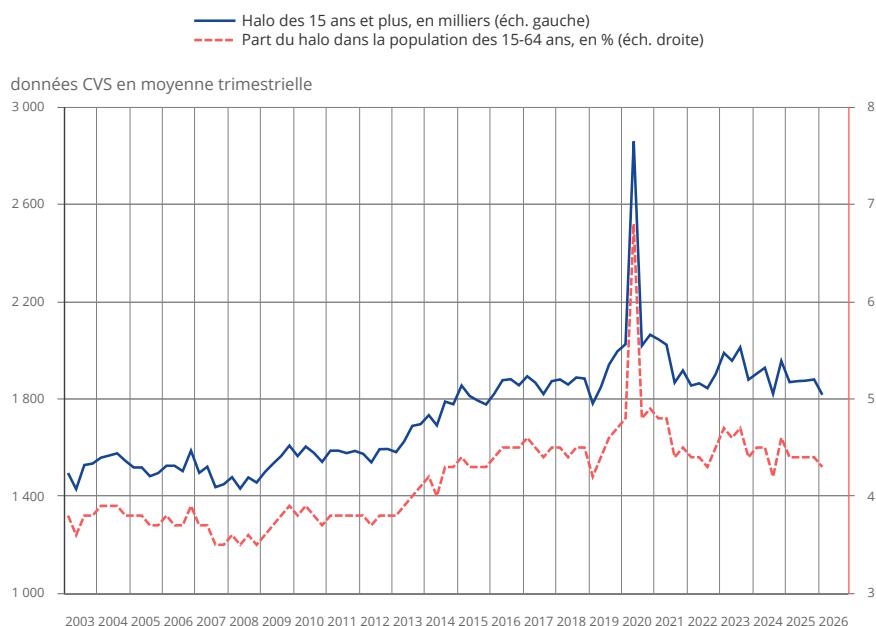
Source : Insee, enquête Emploi.

La part de personnes dans le halo autour du chômage est quasi stable

Parmi les personnes inactives au sens du BIT, 1,8 million souhaitent un emploi sans être considérées au chômage parce qu'elles ne recherchent pas d'emploi ou ne sont pas disponibles : elles constituent le halo autour du chômage. Ce nombre diminue nettement sur le trimestre (-62 000).

La part du halo dans la population des 15-64 ans baisse à peine : -0,1 point sur le trimestre et sur un an, à 4,3 %. Sur le trimestre, la part du halo diminue de 0,5 point parmi les 15-24 ans, à 7,1 % tandis qu'elle est stable parmi les 25-49 ans (à 4,2 %) et les 50-64 ans (à 2,8 %).

Personnes dans le halo autour du chômage



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi.

Le taux de chômage de longue durée est en légère hausse

Parmi les chômeurs, 626 000 personnes en moyenne déclarent au premier trimestre 2026 être sans emploi et en recherche un depuis au moins un an, soit 36 000 de plus qu'au trimestre précédent. Le taux de chômage de longue durée augmente ainsi légèrement : +0,2 point, à 2,0 % de la population active. Sur un an, il est en hausse de 0,3 point. Cette hausse ne concerne que les hommes (+0,5 point sur un an), le taux de chômage de longue durée des femmes est presque stable (-0,1 point).

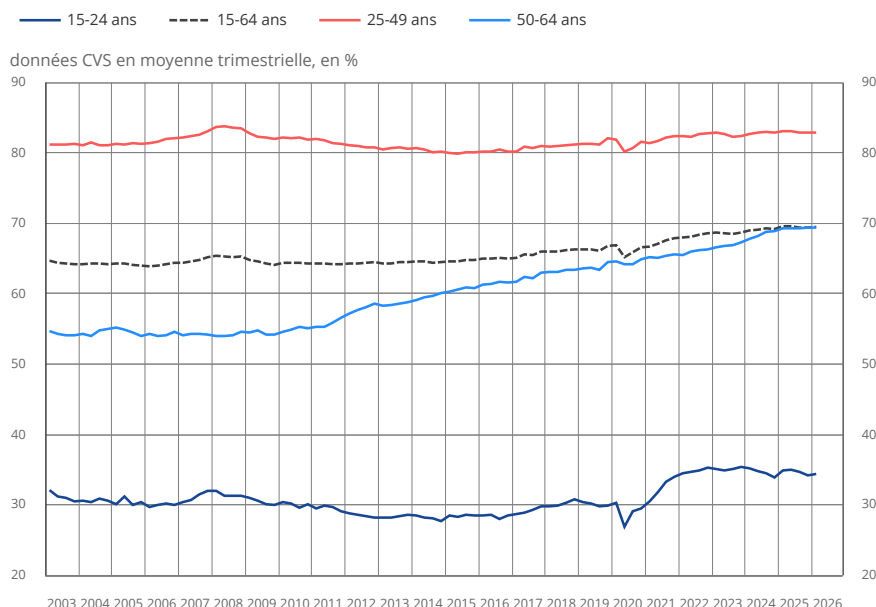
Le taux d'emploi des 15-64 ans est quasi stable

En moyenne au premier trimestre 2026, le taux d'emploi des 15-64 ans est quasi stable (+0,1 point) à 69,5 %, à peine sous son plus haut niveau historique (69,6 %) depuis que l'Insee le mesure (1975), atteint lors des deux premiers trimestres de 2025.

Pour les 15-24 ans, le taux d'emploi augmente sur le trimestre de 0,2 point, à 34,4 % ; il se situe néanmoins encore au-dessous de son niveau de début 2025 (-0,5 point). Pour les 25-49 ans, le taux d'emploi est stable sur le trimestre à 82,9 % ; il se situe lui aussi en deçà de son niveau d'un an auparavant (-0,2 point). Enfin, le taux d'emploi des 50-64 ans est stable à 69,4 %, demeurant à son plus haut historique depuis que l'Insee le mesure (1975). Parmi les seniors, le taux d'emploi des 55-59 ans est quasi stable tant sur le trimestre (-0,1 point) que sur un an (+0,1 point), à 78,9 %, tandis que celui des 60-64 ans continue d'augmenter (+0,3 point sur le trimestre et +1,2 point sur l'année), atteignant 45,1 %, son plus haut niveau depuis 1975.

Sur le trimestre, le taux d'emploi des femmes augmente légèrement (+0,2 point), à 67,3 %, tandis que celui des hommes diminue légèrement (-0,2 point), à 71,7 %. Sur un an, les évolutions sont plus marquées : +0,4 point pour les femmes et -0,6 point pour les hommes.

Taux d'emploi par âge



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi.

La part du temps partiel est stable

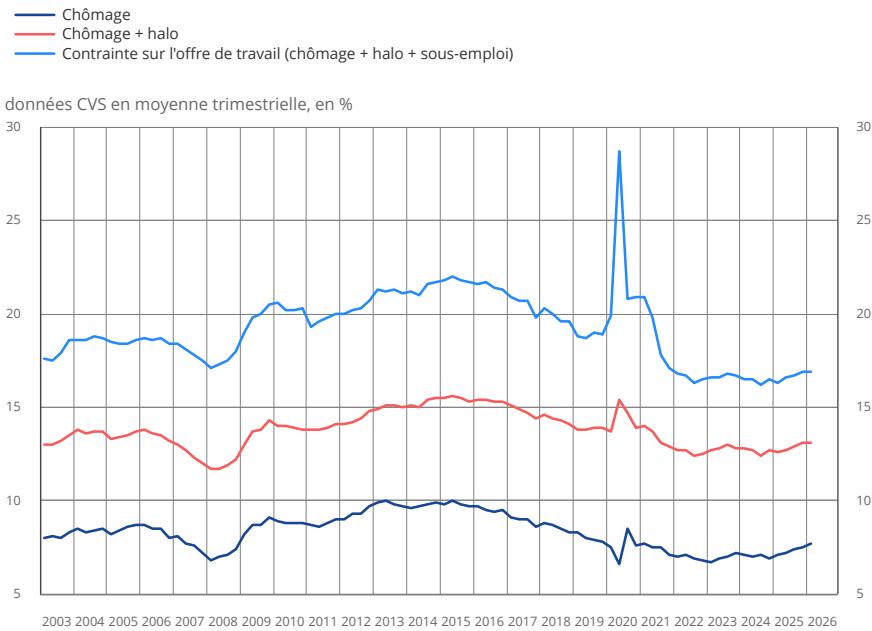
Au premier trimestre 2026, le taux d'emploi à temps complet est quasi stable sur le trimestre (+0,1 point), à 57,7 %. Sur un an, il diminue de 0,2 point. Le taux d'emploi à temps partiel est stable sur le trimestre, à 11,8 %, soit 0,1 point de plus que son niveau un an auparavant. La part du temps partiel dans l'emploi est stable sur le trimestre, à 17,8 %, à un niveau supérieur de 0,3 point à son niveau du premier trimestre 2025 et de 0,7 point à son précédent point bas depuis 1996 (17,1 % au quatrième trimestre 2022) ; elle est toutefois inférieure de 1,0 point à son niveau de fin 2019.

La part de sous-emploi dans l'emploi reste stable

Au premier trimestre 2026, 4,4 % des personnes en emploi sont en situation de sous-emploi. Cette part est stable sur le trimestre et en légère hausse sur un an (+0,2 point). Elle demeure inférieure de 1,5 point à son niveau de fin 2019.

En moyenne sur le trimestre, 16,9 % des participants au marché du travail (personnes actives ou dans le halo autour du chômage) se trouvent contraints dans leur offre de travail, que celle-ci ne soit pas utilisée (au chômage ou dans son halo), ou sous-utilisée (en sous-emploi). Cette part est stable sur le trimestre. Elle excède de 0,6 point son niveau du premier trimestre 2025 mais demeure nettement au-dessous de son niveau de fin 2019 (-2,0 points).

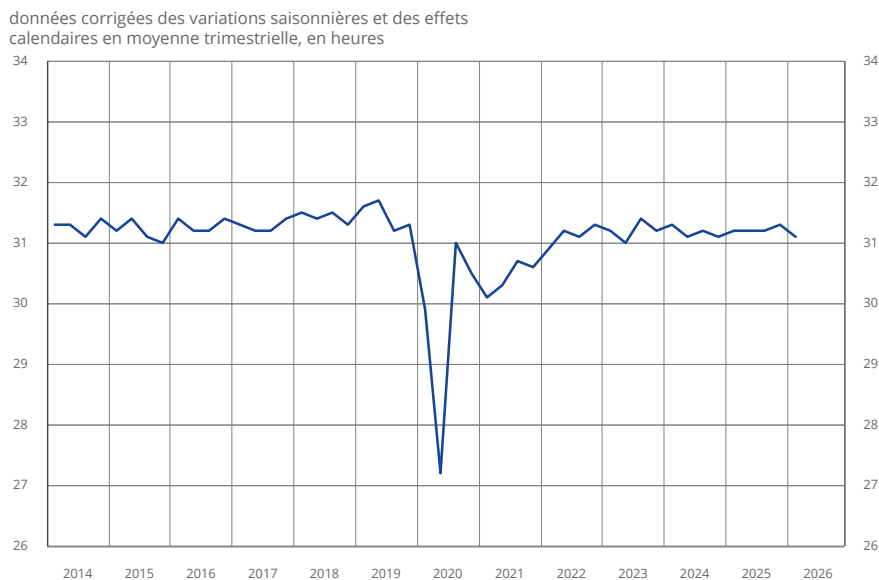
Du chômage à la contrainte sur l'offre de travail : parts parmi les participants (emploi, chômage, halo) au marché du travail



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, enquête Emploi.

Au premier trimestre 2026, le nombre moyen d'heures travaillées par emploi est quasi stable sur le trimestre et sur un an, à 31,1 heures par semaine. Depuis mi-2022, le nombre d'heures travaillées fluctue légèrement autour de son niveau d'avant la crise sanitaire (31,3 heures au quatrième trimestre 2019).

Nombre moyen d'heures travaillées par semaine et par emploi



Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, enquête Emploi.

Le taux d'emploi en CDI recule légèrement sur un an

Le taux d'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) des 15-64 ans est stable sur le trimestre à 51,2 %, à un niveau légèrement au-dessous de début 2025 (-0,2 point sur un an). Le taux d'emploi en contrat à durée limitée (CDD et intérim) est quasi stable sur le trimestre (-0,1 point) et sur un an (+0,1 point), à 6,5 %. Le taux d'emploi indépendant est stable sur le trimestre et quasi stable sur un an (+0,1 point), à 9,0 %. Le taux d'emploi en alternance est également quasi stable sur le trimestre (+0,1 point) et sur un an (-0,1 point), à 2,4 %.

Taux d'emploi BIT dans la population des 15-64 ans

Données CVS, en moyenne trimestrielle

	En % de l'ensemble de la tranche d'âge		Variation en points depuis		
	2025T4	2026T1	2025T4	2025T1	2019T4
Personnes en emploi	69,4	69,5	0,1	-0,1	2,7
par sexe					
Hommes	71,9	71,7	-0,2	-0,6	2,4
Femmes	67,1	67,3	0,2	0,4	2,8
par âge					
15-24 ans	34,2	34,4	0,2	-0,5	4,5
25-49 ans	82,9	82,9	0,0	-0,2	0,8
50-64 ans	69,4	69,4	0,0	0,1	4,9
Dont : 55-64 ans	62,1	62,2	0,1	0,6	6,7
par type de contrat					
En CDI	51,2	51,2	0,0	-0,2	1,4
En CDD	5,3	5,2	-0,1	0,0	-0,3
En intérim	1,3	1,3	0,0	0,1	-0,2
En alternance	2,3	2,4	0,1	-0,1	0,8
Indépendant	9,0	9,0	0,0	0,1	1,0
Sans contrat ni stage	0,4	0,4	0,0	0,1	-0,1
par quotité de travail					
Temps complet	57,6	57,7	0,1	-0,2	3,1
Temps partiel	11,8	11,8	0,0	0,1	-0,4
Taux d'emploi en équivalent temps plein	64,6	64,7	0,1	-0,2	2,9

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi.

Le taux d'activité des 15-64 ans atteint un nouveau point haut

Le taux d'activité des 15-64 ans augmente très légèrement, de 0,1 point sur le trimestre, portant à +0,4 point sa hausse sur un an : il s'établit à 75,6 %, son nouveau plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure (1975). Il excède de 2,8 points son niveau de fin 2019.

Sur le trimestre, le taux d'activité des 15-24 ans est stable, à 43,6 %, il est supérieur de 0,4 point à son niveau d'un an auparavant. Le taux d'activité des 25-49 ans est en hausse de 0,3 point tant sur le trimestre que sur un an, à 89,4 %. Enfin, le taux d'activité des 50-64 ans augmente très légèrement (+0,1 point), portant à +0,5 point sa hausse sur un an : il atteint 73,2 %, nouveau plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure (1975). Parmi les seniors, le taux d'activité des 55-64 ans excède de 1,0 point son niveau de début 2025 et de 6,6 points son niveau de fin 2019 : il atteint 65,8 %, son plus haut niveau historique. Au sein de cette population, le taux d'activité des 60-64 ans augmente de 1,6 point sur un an, à 47,9 % (plus haut niveau depuis 1975).

Taux d'activité BIT dans la population des 15-64 ans

Données CVS, en moyenne trimestrielle

	En % de l'ensemble de la tranche d'âge		Variation en points depuis		
	2025T4	2026T1	2025T4	2025T1	2019T4
Personnes actives	75,5	75,6	0,1	0,4	2,8
par sexe					
Hommes	78,3	78,4	0,1	0,3	2,8
Femmes	72,7	72,9	0,2	0,6	2,7
par âge					
15-24 ans	43,6	43,6	0,0	0,4	5,4
25-49 ans	89,1	89,4	0,3	0,3	0,9
50-64 ans	73,1	73,2	0,1	0,5	4,6
dont : 55-64 ans	65,7	65,8	0,1	1,0	6,6

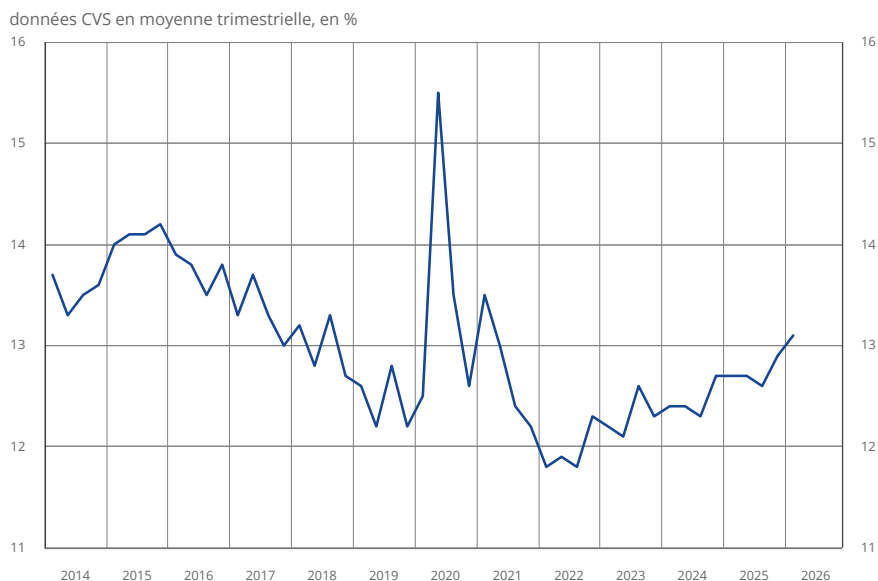
Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi.

La part des jeunes ni en emploi ni en formation ni en études augmente de nouveau

Au premier trimestre 2026, la part des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET) augmente de nouveau, de 0,2 point, à 13,1 %. Cette part se situe 0,4 point au-dessus de son niveau d'un an auparavant et 0,9 point au-dessus de son niveau de fin 2019.

Part des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation ni en études (NEET)



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 à 29 ans vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi.

>> Suivi de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi

La loi pour le plein emploi, votée en décembre 2023, a prévu une inscription systématique auprès de France Travail, à compter de début 2025, des allocataires du RSA et de leur conjoint, des jeunes accompagnés par les Missions locales et des personnes en situation de handicap accompagnées par Cap emploi. Elle a entraîné de façon mécanique une hausse importante du nombre d'inscrits à France Travail au premier trimestre 2025 (**Dares, 2025**).

L'Insee a publié une photographie de la situation sur le marché du travail, au sens du BIT, des bénéficiaires du RSA au second semestre 2024, à la veille de la mise en œuvre de la loi (**Insee, 2025**). Depuis lors, l'Insee suit chaque trimestre dans ses publications conjoncturelles sur le marché du travail, la contribution aux principaux indicateurs des publics concernés par la loi pour le plein emploi. Plus précisément, sont détaillées les contributions des bénéficiaires du RSA (en comptabilisant ici toutes les personnes de 15 ans ou plus vivant dans un ménage dans lequel au moins une personne perçoit le RSA) et des jeunes inscrits à France Travail (voir note méthodologique associée).

Les bénéficiaires du RSA contribuent pour +0,2 point à la hausse cumulée sur cinq trimestres du taux de chômage

Au premier trimestre 2026, le taux d'activité des bénéficiaires du RSA est quasi stable sur le trimestre (+0,1 point), à 48,2 %. Depuis la mise en œuvre de la loi, il a toutefois augmenté de 2,4 points. Sur cinq trimestres cumulés, les bénéficiaires du RSA contribuent donc, compte tenu de leur poids, pour +0,14 point à l'évolution du taux d'activité des 15-64 ans (+0,93 point au total).

Parmi les actifs, le taux de chômage des bénéficiaires du RSA atteint 46,7 %, soit +0,7 point par rapport au quatrième trimestre 2025, portant la hausse à +6,2 points par rapport au quatrième trimestre 2024. Compte tenu de leur part dans la population active, ils contribuent pour +0,07 point à l'évolution du chômage du trimestre (sur +0,18 point au total) et pour +0,23 point à celle cumulée sur les cinq derniers trimestres (sur +0,80 point au total).

Taux de chômage, taux d'emploi et taux d'activité au premier trimestre 2026

Données CVS, en moyenne trimestrielle

	Niveau au T1 2026			Évolution depuis le T4 2025			Évolution cumulée depuis le T1 2024	
	En %			En points de %			En points de %	
	Niveau	IC	Part dans la population (****)	Évolution par rapport au T4 2025	Contribution à l'évolution totale (***)	Écart-type de la contribution (***)	Évolution par rapport au T4 2024	Contribution à l'évolution totale (***)
Taux d'activité des 15-64 ans	75,6	+/- 0,4	100,0	0,2	0,18	0,19	0,9	0,93
Bénéficiaires du RSA (*)	48,2	+/- 2,0	5,0	0,1	-0,05	0,07	2,4	0,14
Jeunes de 15 à 29 ans inscrits à France Travail (**)	78,9	+/- 1,7	3,8	1,1	0,04	0,05	1,4	0,06
Autres personnes	77,0	+/- 0,4	91,1	0,1	0,18	0,16	0,8	0,74
Taux de chômage	8,1	+/- 0,3	100,0	0,2	0,18	0,18	0,8	0,80
Bénéficiaires du RSA (*)	46,7	+/- 2,8	3,2	0,7	0,07	0,06	6,2	0,23
Jeunes de 15 à 29 ans inscrits à France Travail (**)	50,2	+/- 2,5	3,9	2,8	0,11	0,05	3,4	0,13
Autres personnes	5,0	+/- 0,2	92,9	0,0	0,01	0,12	0,2	0,43
Taux d'emploi des 15-64 ans	69,5	+/- 0,4	100,0	0,0	0,02	0,19	0,3	0,26
Bénéficiaires du RSA (*)	25,5	+/- 1,8	5,0	-0,3	-0,09	0,08	-1,7	-0,06
Jeunes de 15 à 29 ans inscrits à France Travail (**)	39,3	+/- 2,1	3,8	-1,7	-0,06	0,04	-2,0	-0,07
Autres personnes	73,2	+/- 0,4	91,1	0,2	0,18	0,15	0,6	0,39

(*) Personnes vivant dans un ménage dans lequel au moins une personne déclare percevoir le RSA dans l'enquête Emploi.

(**) Personnes se déclarant inscrites à France Travail dans l'interrogation à l'enquête Emploi et non bénéficiaires du RSA.

(***) Voir note méthodologique associée.

(****) Population active pour le taux de chômage et population des 15-64 ans pour le taux d'emploi et le taux d'activité.

Note : Dans cet encadré et dans ce tableau, les évolutions sont calculées sur données non arrondies (exemple : +0,02 point pour le taux d'emploi des 15-64 ans entre le T4 2025 et le T1 2026). Dans le reste de la publication, les calculs sont faits sur données arrondies à une décimale (exemple : +0,1 point pour ce taux d'emploi, de 69,4 % à 69,5 %).

Lecture : Au premier trimestre 2026, le taux d'activité des bénéficiaires du RSA est de 48,2 %, il est mesuré avec un intervalle de confiance à 95 % estimé à +/- 2,0 points. Il augmente de 0,1 point par rapport au quatrième trimestre 2025. Compte-tenu de l'évolution relative de la part des bénéficiaires du RSA, les bénéficiaires du RSA contribuent de -0,05 point à l'évolution globale du taux d'activité au premier trimestre 2026 (soit +0,18 point).

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi.

S'agissant du taux d'emploi des bénéficiaires du RSA, il baisse de 0,3 point sur le trimestre et de 1,7 point depuis fin 2024, pour atteindre 25,5 %. Depuis fin 2024, les bénéficiaires du RSA contribuent très légèrement à la baisse (-0,06 point) à l'évolution globale du taux d'emploi (+0,26 point).

Les jeunes inscrits à France Travail contribuent aussi à la hausse du taux de chômage depuis fin 2024

Au premier trimestre 2026, le taux d'activité des jeunes de 15 à 29 ans inscrits à France Travail augmente de 1,1 point, portant à +1,4 point la hausse depuis fin 2024. Sa contribution à l'évolution d'ensemble cumulée sur les cinq derniers trimestres reste faible (+0,06 point, sur +0,93 point au total).

Parmi les actifs, le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans inscrits à France Travail atteint 50,2 %, en hausse de 2,8 points sur le trimestre : ils contribuent pour 0,11 point à l'évolution d'ensemble du taux de chômage sur le trimestre (+0,18 point). Depuis fin 2024, il augmente de 3,4 points, contribuant pour +0,13 point à la hausse cumulée du chômage (+0,80 point).

Par ailleurs, le taux d'emploi des 15-29 ans inscrits à France Travail diminue sur le trimestre (-1,7 point à 39,3 %), portant à -2,0 points la baisse cumulée sur cinq trimestres. Depuis fin 2024, sa contribution à l'évolution globale du taux d'emploi est donc légèrement négative (-0,07 point, sur +0,26 point au total).

Au final, après cinq trimestres de mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les deux publics cibles contribuent pour près de moitié de la hausse du taux de chômage depuis fin 2024 (+0,36 point sur +0,80 point au total). Ces contributions doivent toutefois être considérées avec prudence, du fait des aléas d'enquête et de la faible part des populations concernées. Il s'agit par ailleurs de contributions comptables, qui ne permettent pas de distinguer les effets de la loi pour le plein emploi des effets conjoncturels affectant ces publics.

Révisions

Par rapport à la première estimation publiée le 10 février 2026, le taux d'activité des 15-64 ans du quatrième trimestre 2025 est rehaussé de 0,1 point à 75,5 %. Les taux de chômage et taux d'emploi des 15-64 ans du quatrième trimestre 2025 ne sont, quant à eux, pas révisés.

Les trimestres antérieurs, les taux d'emploi et taux d'activité sont un peu plus révisés que d'habitude, avec une amplitude maximale de 0,1 point, en raison des révisions, habituelles à ce moment de l'année, apportées aux pondérations des résultats de l'enquête Emploi, depuis l'année 2022 (calage sur de nouvelles marges de population). Ces nouvelles marges rehaussent la part des personnes d'âge médian dans la population ce qui conduit à mécaniquement augmenter le taux d'emploi des 15-64 ans. Par ailleurs, comme chaque trimestre, les coefficients de variations saisonnières ont été actualisés.

Pour en savoir plus

Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Le nombre d'heures travaillées est à la fois corrigé des variations saisonnières (pour prendre en compte les différences structurelles de temps de travail lors d'une période donnée, par exemple au mois d'août de chaque année), et des effets calendaires (ces derniers prenant en compte la spécificité calendaire de l'année, par exemple la position des jours fériés sur tel ou tel jour de la semaine). Cette correction est effectuée à l'aide d'un modèle économétrique.

Un NEET (neither in employment nor in education or training) est une personne qui n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation (formelle ou non formelle).

L'emploi en alternance regroupe ici les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation et les stages.

La prochaine publication, portant sur le deuxième trimestre 2026, est prévue le 7 août 2026 à 7h30.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky ([@Insee.fr](https://bsky.app/profile/@Insee.fr)) et sur X ([@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr))



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lengart
ISSN 0151-1475